

A7 / Entreposage à l'air libre des déchets radioactifs

Les résidus d'extraction de l'uranium sont des boues radioactives qui contiennent a priori plus de 80 % de la radioactivité contenue dans le minerai. En effet, l'extraction chimique entraîne bien l'uranium mais pratiquement pas les métaux lourds radioactifs (thorium 230, radium 226, plomb 210, etc.) qui lui sont associés.

Ces boues produites par les usines de SOMAÏR et COMINAK sont acheminées par des transporteurs à bande et amoncelées en « montagnes » de déchets non recouverts et dispersables par les vents (les risques d'infiltration vers la nappe souterraine doivent également être pris en compte).

Ces résidus (déchets d'extraction de l'élément uranium) se présentent sous forme de sable fin, particulièrement radiotoxique (activité supérieure à 500 000 Bq/kg pour les résidus de COMINAK).

Ils constituent des reliefs impressionnants. La verse COMINAK (photographie ci-dessous) a une superficie de 50 hectares, une hauteur de 27 mètres et contient plus de 10 millions de tonnes de résidus radioactifs.

La verse SOMAÏR contient plus de 13,5 millions de tonnes (à fin 2004) sur une aire de 11 hectares.

Il conviendrait de tenir compte également des autres types de déchets radioactifs solides (par exemple pour SOMAÏR des tas de résidus de lixiviation statique estimés à 12,1 millions de tonnes de minerai à faible teneur en uranium).



Résidus radioactifs de COMINAK (source : CRIIRAD, déc. 2003).

Les sociétés minières n'ont même pas fait l'effort de creuser le sol pour y enfouir les déchets et les protéger un minimum de l'érosion éolienne.